

**COALITION INTERNATIONALE SIDA**  
**14 Rue Scandicci**  
**Tour Eссор**  
**93508 PANTIN**

---

**Rapport du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**  
*Exercice clos au 31/12/2019*

**COALITION INTERNATIONALE SIDA**  
**Siège social : 14 Rue Scandicci**  
**Tour Essor**  
**93508 PANTIN**

---

**Rapport du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**  
*Exercice clos au 31/12/2019*

Aux membres de l'association,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COALITION INTERNATIONALE SIDA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COALITION INTERNATIONALE SIDA à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « évènement postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

### **IV. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- le point 5 du paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, expose en page 3 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points,
  
- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point VI de l'annexe des comptes annuels (page 7 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **V. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne  
Le 03 Juin 2020



**P/ DEIXIS,**  
Jean-Luc Bey  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie de Bordeaux

BILAN

# Bilan Actif

COALITION INTERNATIONALE SIDA - CIS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 12/06/20  
Tenue de compte EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 971	7 971		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	61 610	39 639	21 971	27 346
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 799		8 799	8 799
Prêts	4 406 858		4 406 858	4 096 915
Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 485 237</b>	<b>47 610</b>	<b>4 437 628</b>	<b>4 133 060</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 301		4 301	4 301
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	355 255		355 255	219 414
Autres créances	7 891 547		7 891 547	3 092 404
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	182 419		182 419	165 797
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	129 798		129 798	23 549
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 563 320</b>		<b>8 563 320</b>	<b>3 505 465</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	112 518		112 518	36 479
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>13 161 076</b>	<b>47 610</b>	<b>13 113 466</b>	<b>7 675 005</b>
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	<b>8 376 601</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



# Bilan Passif

COALITION INTERNATIONALE SIDA - CIS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 12/06/20  
Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	331 933	309 605
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	145 241	22 328
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	7 205	7 921
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>484 379</b>	<b>339 854</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	63 631	15 022
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>63 631</b>	<b>15 022</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement	19 042	63 236
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>	<b>19 042</b>	<b>63 236</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	258 294	267 019
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 097 669	1 378 219
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	834 499	621 929
Dettes fiscales et sociales	253 523	237 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 557	17 490
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	10 034 943	4 711 647
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>12 495 484</b>	<b>7 234 016</b>
Ecarts de conversion passif (V)	50 930	22 876
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>13 113 466</b>	<b>7 675 005</b>
(1) A plus d'un an <b>258 294</b> A moins d'un an <b>12 237 114</b>		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	<b>123 280</b>	<b>1 719</b>
(3) Dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
	Dont à l'exportation :	
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	3 726 475	3 162 373
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	161 313	360 457
- Cotisations	13 100	12 000
- Autres produits	4 533 555	4 636 501
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 434 443</b>	<b>8 171 330</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	3 031 319	3 219 633
- Impôts, taxes et versements assimilés	143 927	141 781
- Salaires et traitements	1 244 527	1 297 648
- Charges sociales	510 948	567 671
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 282	12 037
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	62 120	
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	3 314 381	2 973 400
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 322 504</b>	<b>8 212 170</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>111 939</b>	<b>(40 840)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	0	80
- Reprises sur provisions et transferts de charges		693
- Différences positives de change		53 430
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>54 204</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		13 603
- Intérêts et charges assimilées (4)	9 184	13 483
- Différences négatives de change		7 517
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>9 184</b>	<b>34 602</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>(9 184)</b>	<b>19 602</b>



	31/12/2019	31/12/2018
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>102 754</b>	<b>(21 238)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	362	15 994
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>362</b>	<b>15 994</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	2 070	1 387
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 070</b>	<b>1 387</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>(1 708)</b>	<b>14 607</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	63 236	92 196
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	19 042	63 236
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>8 498 041</b>	<b>8 333 724</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>8 352 799</b>	<b>8 311 396</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>145 241</b>	<b>22 328</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

ANNEXE



# Règles et Méthodes comptables

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les états financiers au 31 décembre 2019 de la Coalition Internationale Sida – C.I.S. ont vocation à refléter les activités et le patrimoine de l'association selon les normes comptables en application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, éditées par le plan comptable général 1999, ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### I – Faits caractéristiques de l'exercice

#### 1°) Montée en charges des activités financées par des bailleurs externes

L'année 2019 aura été marquée par une augmentation du volume des activités d'animation et de soutien des réseaux, notamment avec la montée en puissances des activités de convention programme n°1, ainsi que le démarrage de la convention programme n°2, financées par l'Agence Française de Développement et le fond Robert Carr.

Cette année aura également été marquée par la hausse des subventions octroyées par NVF pour la conférence de Reconstitution du Fonds Mondial, qui se traduit par une augmentation du volume de frais de mission et financements accordés à AIDES, membres français de Coalition PLUS.

#### 2°) Investissement dans la collecte de rue

Coalition Internationale Sida - (CIS) est engagée depuis 2009 dans un programme d'investissement en collecte de rue, en vue de dégager un volume de dons permettant le financement du développement de ses activités et la prévisibilité de ses recettes. En 2019, environ 1,1M€ ont été investis dans le développement de la base des donateurs réguliers pour la France. La charge de la collecte doit être constatée sur l'exercice en cours, il n'est ainsi pas possible de l'amortir en la répartissant sur plusieurs exercices.

Par ailleurs Coalition Internationale Sida - (CIS) est engagé dans le financement de programmes de collecte en Suisse et en Belgique via des prêts et avances de fonds octroyés à Coalition Internationale Sida - (CIS) Suisse et Coalition Internationale Sida - (CIS) Belgique.

Les dons issus de la collecte de rue représentent 26% des ressources en 2019.

### 3°) Evénements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été constaté d'évènements postérieurs à la clôture qui auraient pu avoir un impact sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des structures sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'arrêté des comptes au 31/12/2019, nous avons établi la situation comptable sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

## II – Principes, règles et méthodes comptables

### 1°) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation des actifs immobiliers et de déterminer les durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- |  |                     |
|--|---------------------|
| - Logiciels :                          | Linéaire sur 1 an,  |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Mobilier :                           | Linéaire sur 3 ans, |
| - Autres matériels                     | Linéaire sur 3 ans. |

*(cf. Tableau des immobilisations et amortissements p.11 et 12)*

### 2°) Immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et hors frais accessoires).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3°) Stocks

Aucun stock n'est à comptabiliser au bilan.



#### **4°) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

*(cf. Tableau des créances et dettes p.14)*

#### **Soldes en devises**

Les dettes, créances en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

#### **5°) Subventions et fonds dédiés**

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 74. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs reste comptabilisée en produits constatés d'avance.

#### **6°) Apports reçus et versés (avec droit de reprise) dans le cadre des conventions conclues avec les adhérents**

##### **a) Conventions conclues avec les membres réguliers**

Les apports reçus des membres sont relatifs à l'exercice et sont par conséquent comptabilisés dans les comptes de gestion par l'intermédiaire d'un produit de la classe 75.

Selon le même principe, les apports versés aux membres sont comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

##### **b) Financement des membres observateurs et partenaires**

Les financements des partenaires, à caractère ponctuel, font l'objet de conventions de financement comptabilisées dans un compte de charges de la classe 65.

### **III – Informations complémentaires**

#### **1°) Provisions**

*(cf. Tableau des provisions p.13)*

## 2°) Etats des échéances des créances et dettes

(cf. Tableau des créances et dettes p.14)

## 3°) Produits à recevoir (PAR) et charges à payer

Au 31 décembre 2019, les produits à recevoir s'élèvent à 4 549€ et se répartissent ainsi :

- Indemnités journalières de sécurité sociale : 4 549€

Au 31 décembre 2019, les charges à payer s'élèvent à 227 359€ et se répartissent ainsi :

- Intérêts courus non échus (compte 1688) : 148 €
- Factures non parvenues (compte 4081) : 115 616 €
- Provisions pour Congés Payés (compte 4282) : 73 660 €
- Provisions pour charges sociales sur Congés payés (compte : 4382) : 30 569€
- Provisions pour charges fiscales sur Congés payés (compte : 4482) : 7 366 €

## 4°) Factures non parvenues (FNP)

Au 31 décembre 2019, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
FOURNISSEURS	27 496
NOTES DE FRAIS	2 275
MEMBRES (refacturations)	41 085
COMMISSAIRE AUX COMPTES	44 760
<b>TOTAL</b>	<b>115 616</b>

## 5°) Produits constatés d'avance (PCA)

Au 31 décembre 2019, ils se répartissent sur les lignes suivantes :

Désignation	€
PCA Agence Française Développement	5 009 161
PCA Expertise France	589 750
PCA INSERM	254 311
PCA Institut Bertrand Bouisson	24 661
PCA Organisation Mondiale de la Santé (WHO) - UNITAID	2 632 297
PCA New Venture Fund	8 865
PCA M'PACT	243 011
PCA Mairie de Paris pour AINGA AIDES	2 660
PCA Mairie de Paris pour APCS	8 680
PCA Mairie de Paris pour ENDA	15 315
PCA RCF	1 214 556
PCA Mairie de Paris pour KIMIRINA	31 676
<b>TOTAL</b>	<b>10 034 943</b>



**6°) Charges constatées d'avance (CCA)**

Au 31 décembre 2019, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
CCA FRAIS DE MISSION HORS AGENCE DE VOYAGE	100 239
CCA FOURNISSEURS AGENCE DE VOYAGE (EGENCIA)	29 559
<b>TOTAL</b>	<b>129 798</b>

**7°) Suivi des fonds dédiés**

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées (en euros)					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Report des subventions non utilisées des exercices antérieur (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A – B + C
Soutien VIH/sida au Sénégal (ENDA) – Mairie de Paris		4 595	4 595		
Soutien VIH/sida en Equateur (Kimirina) – Mairie de Paris		15 000	15 000	15 000	15 000
Soutien VIH/sida en Algérie (APCS) – Mairie de Paris		20 000	20 000		
Soutien VIH/sida à Madagascar (AINGA AIDES) – Mairie de Paris		19 600	19 600		
Soutien VIH/sida (AGCS) – AIDES		4 042	4 042	4 042	4 042
<b>TOTAL</b>		<b>63 237</b>	<b>63 237</b>	<b>19 042</b>	<b>19 042</b>

**8°) Effectif de l'association**

(cf. Tableau des effectifs p.15)

**9°) Autres informations**

- Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes relatifs à la certification annuelle des comptes 2019 s'élève à 60 503€.
- Au 31/12/2019, les transferts de charges s'élèvent à 147 802 €. Les principaux produits relatifs aux transferts de charges concernent :
  - Transferts de charges d'exploitation : 142 372 €
  - Indemnités Journalières de la Sécurité Sociales : 5 430 €
- Rémunération des dirigeants : l'article 20 de la loi 2006-506 du 26 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants. L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros et recevant plus de 50.000 euros de subvention de l'État ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que les avantages en nature.

Les dirigeants au sens juridique du terme, c'est-à-dire les administrateurs, sont bénévoles et ne perçoivent, le cas échéant que des remboursements de frais justifiés. La divulgation de la rémunération des trois plus hauts cadres « dirigeants » salariés, reviendrait à donner une rémunération individuelle et, à ce titre, cette information ne sera pas présentée en annexe.

#### IV – Engagements hors bilan

##### 1°) Engagements donnés

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et de l'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Le montant des engagements de retraite représente 38 817 € au 31/12/2019.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,3%
- taux de revalorisation : 1%
- Âge de départ à la retraite : 62 ans

##### 2°) Engagements reçus

Coalition Internationale Sida a obtenu en 2013 auprès du Crédit Coopératif un emprunt de 850 000 € pour financer les opérations de collecte de rue en France menées par le prestataire ONG Conseil. La structure financière actuelle de Coalition Internationale Sida - (CIS) étant insuffisante, cet emprunt a été conditionné par une garantie hypothécaire que AIDES a consenti au profit du Crédit Coopératif.

#### V – Tableau de mouvement des fonds associatifs

	31/12/2018	+	-	31/12/2019
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	0			0
Report à nouveau	309 605	22 328		331 933
	0			0
<b>Résultat de l'exercice</b>	22 328	145 241	22 328	145 241
	0			0
<b>Autres fonds associatifs</b>	0			0
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	0			0
Apports de fusion	0			0
Subventions d'investissement nettes	7 921	4 586	5 302	7 205
<b>Total mouvements des fonds associatifs</b>	<b>339 854</b>	<b>172 155</b>	<b>27 630</b>	<b>484 379</b>

L'affectation de l'excédent 2019 sera décidée lors de l'Assemblée Générale de juin 2020.



## VI – Compte d'emploi des ressources d'exploitation

Ce document présente l'origine et l'affectation des ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) dont les données sont issues du croisement du compte de résultat général et du compte d'emploi analytique de l'association.

Par conséquent, il permet une lecture du compte de résultat selon la destination des ressources par activité.

EMPLOIS (en K€)					RESSOURCES (en K€)				
	Réalisé 2019	% TOTAL	Réalisé 2018	Variation	Produits 2019	% TOTAL	Produits 2018	Variation avec budget	
<b>ACTIVITÉS</b>	4 409	52%	5 148	-14%	<b>COLLECTE</b>	2 224	26%	2 135	4%
VIE ASSOCIATIVE	487	6%	667	-27%	DONS DU PROGRAMME France	1 954	23%	1 860	5%
COLLECTE	1 105	13%	1 241	-11%	DONS DU GROUPE SIDA GENEVE	270	3%	248	9%
COMMUNICATION	246	3%	235	5%	DONS DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE	0	0%	26	-100%
CAPITALISATION	42	0%			<b>SUBVENTIONS PUBLIQUES/PARA PUBLIQUES</b>	2 846	33%	2 992	-5%
PLAIDOYER	196	2%	2 357	-92%	MAIRIE DE PARIS (KIMIRINA, MADAGASCAR, APCS)	139	2%	215	-35%
RECHERCHE	537	6%	493	9%	UNITAID	1 367	16%	1 879	-27%
PARTENARIAT	1 797	21%			AGENCE FRANCAISE DU DÉVELOPPEMENT	727	9%	507	44%
<b>ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX</b>	2 907	34%	2 203	32%	EXPERTISE FRANCE	587	7%	376	56%
					INSERM / ANRS	26	0%	15	76%
<b>REFACTURATIONS</b>	16	0%	25	-37%	<b>SUBVENTIONS PRIVÉES</b>	745	9%	168	343%
<b>FONCTIONNEMENT</b>	1 021	12%	921	11%	OSI - SOROS	0	0%	60	-100%
<b>Dotation aux provisions et engagements à réaliser</b>	0	0%	14	-100%	NVF Fondation Gates	418	5%	108	287%
					Robert Carr Fund	327	4%	0	
<b>SOUS-TOTAL EMPLOIS</b>	8 353	98%	8 311	0%	<b>APPORTS MEMBRES ET COTISATIONS</b>	2 315	27%	2 612	-11%
<b>RÉSULTAT EXCEDENTAIRE</b>	145	2%	22	551%	APPORTS DES MEMBRES	2 302	27%	2 600	-11%
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	8 498	100%	8 334	2%	COTISATIONS	13	0%	12	7%
					<b>AUTRES PRODUITS ET REFACTURATIONS</b>	368	4%	427	-14%
					<b>SOUS-TOTAL RESSOURCES</b>	8 498	100%	8 334	2%
					<b>RÉSULTAT DEFICITAIRE</b>		0%		
					<b>TOTAL RESSOURCES</b>	8 498	100%	8 334	2%

## VII – Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférents à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2019, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2019, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

EMPLOIS (en euros)	réalisé 2019 - compte de résultat (1)	affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019 (3)	RESSOURCES (en euros)	réalisé 2019 - compte de résultat (2)	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019 (4)
<b>1. Missions sociales</b>	<b>6 227 402</b>	<b>1 475 459</b>	<b>1. Ressources collectées auprès du public</b>	<b>2 224 190</b>	<b>2 224 190</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>3 215 477</b>	<b>100 000</b>	<b>1.1 Dons et legs collectés</b>		
* <b>Actions réalisées directement</b>	<b>3 115 477</b>	-	Dons manuels non affectés	2 224 190	2 224 190
VIE ASSOCIATIVE	117 019		Dons manuels affectés		
COMMUNICATION	223 912		Legs et autres libéralités non affectés		
PARTENARIAT	965 026		Legs et autres libéralités affectés		
PLAIDOYER	148 582				
RECHERCHE	518 236		<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à générosité du public</b>		
RESEAUX	1 104 341				
CAPITALISATION	38 362				
* <b>Versements à d'autres organismes agissant en France</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>2. Autres fonds privés</b>	<b>3 059 979</b>	
AIDES	100 000	100 000	<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>2 845 692</b>	
			<b>4. Autres produits</b>	<b>368 179</b>	
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>3 011 925</b>	<b>1 375 459</b>			
VIE ASSOCIATIVE	369 520	169 649	<b>I - Total ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>8 498 040</b>	<b>2 224 190</b>
COMMUNICATION	22 100	10 146	II - Reprise des provisions		
PARTENARIAT	832 128	382 035	III - Report ressources affectées non utilisées exercices antérieurs		
PLAIDOYER	47 036	21 594	IV - Variation fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)		
RECHERCHE	18 854	8 656	IV - Insuffisance ressources exercice		
RESEAUX	1 702 876	781 801	<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>8 498 040</b>	<b>2 224 190</b>
CAPITALISATION	3 436	1 577			
AUTRES	15 976				
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>1 104 703</b>	<b>741 397</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 104 703	741 397	VI - Total emplois financés par ressources collectées auprès du public		2 224 190
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			Solde ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions					
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>1 020 694</b>				
<b>I - Total emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>8 352 799</b>	<b>2 216 856</b>			
II - Dotations aux provisions					
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées					
IV - Excédent ressources exercice	145 241		Bénévolat		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>8 498 040</b>	<b>2 216 856</b>	Prestations en nature		
V - Part acquisitions immos brutes exercice financées par ressources collectées auprès du public			Dons en nature		
VI - Neutralisation dotat* amortissements immos financées à compter de la première application du règlement par ressources collectées auprès du public			Total		
VII - Total emplois financés par ressources collectées auprès du public		2 216 856			

## EVALUATION CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total		

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public, d'autre part.



## 1°) Présentation des ressources collectées auprès du public

Les ressources présentées dans le Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public regroupent les comptes comptables suivants (K€) :

Compte comptable	Libellé	2018	2019	variation (€)	variation (%)
75430000	Dons virements permanents	1 861	1 954	93	5%
75450001	Collecte de fonds (Suisse)	248	270	22	9%
75450002	Collecte de fonds (Québec)	26		-26	-100%
<b>Total ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 135</b>	<b>2 224</b>	<b>89</b>	<b>4%</b>

Les ressources collectées auprès du public représentent 26% du total des produits de Coalition Internationale Sida - (CIS) en 2019, une proportion en légère hausse par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume des dons et de la diminution des subventions privées.

Les produits des autres collectes de fonds sont constitués des reversements dans le cadre des partenariats conclus avec le Groupe Sida Genève relatifs à la conduite d'opérations de collecte de rue à Genève.

## 2°) Présentation des emplois

Les emplois sont composés de lignes budgétaires d'activité qui correspondent à la comptabilité analytique de Coalition Internationale Sida - (CIS), le plan analytique reflétant quant à lui les axes stratégiques votés par son Conseil d'Administration.

La comptabilité analytique est donc un outil de gestion et d'aide à la décision politique de Coalition Internationale Sida - (CIS).

Elle permet la construction de son budget annuel à travers la mise en œuvre des activités menées par le Secrétariat permanent (plaidoyer, recherche communautaire, appui technique, communication, collecte de fonds et vie associative) et le financement des activités des associations adhérentes de Coalition Internationale Sida - (CIS) selon leur statut (membres ou partenaires) au regard des textes qui régissent les conditions d'adhésion et l'organisation de la vie associative de Coalition Internationale Sida - (CIS).

### a) Les activités de Coalition Internationale Sida - (CIS) et ses adhérents

- Promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale ;
- Soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs ;
- Mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire ;
- Défendre les intérêts matériels et moraux de Coalition Internationale Sida - (CIS), d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.



Promotrice de la démarche communautaire dans la lutte contre le VIH/sida, Coalition Internationale Sida - (CIS) a donc vocation à s'élargir à de nouvelles associations partageant ses valeurs et sa démarche. Ces dernières auront la possibilité, sous réserve du respect d'un certain nombre de critères énoncés dans la charte de Coalition Internationale Sida - (CIS), de devenir membres et de bénéficier ainsi d'un soutien matériel et financier ainsi que d'une voix délibérative.

En outre, Coalition Internationale Sida - (CIS) a également vocation à soutenir techniquement et matériellement des associations désireuses de devenir membres mais ne remplissant pas la totalité des critères du label. Elles auront alors le statut de partenaires c'est-à-dire bénéficiant de l'appui technique et matériel et d'une voix consultative au sein de la coalition.

#### b) Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) sont composées :

- des apports annuels par les membres (27% en 2019), principalement l'association AIDES, membre fondateur, qui a pris un engagement politique en mobilisant un apport financier annuel à Coalition Internationale Sida - (CIS) ;
- de la collecte de fonds (26% en 2019);
- de subventions publiques et privées (43% en 2019) ;
- des autres produits et transferts de charges (4% en 2019)

#### c) L'affectation des ressources

Les fonds collectés auprès du public sont affectés prioritairement aux versements aux membres afin de mener à bien leurs missions, le reliquat complète le financement des coûts de collecte.

Tout membre régulier bénéficie du label à condition qu'il respecte les critères et les engagements énoncés dans la charte, l'ensemble des principes et règles contenus dans les statuts et le règlement intérieur et œuvre à la réalisation de l'objet social de Coalition Internationale Sida - (CIS) :

- l'association est reconnue juridiquement dans son pays ;
- la lutte contre le VIH/sida est l'objet principal de l'association ;
- l'objectif d'intérêt général visant la « transformation sociétale » ou toute notion équivalente est clairement exprimé dans les buts de l'association ;
- la démarche communautaire est le principe de fonctionnement de l'association ;
- les personnes infectées, soit en qualité de membres soit par l'exercice d'une fonction de direction au sein des instances de l'association (Conseil d'Administration ou organe équivalent), sont présentes et impliquées dans l'organisation de l'association ;
- l'association a adopté une comptabilité générale et analytique d'engagement respectant les normes internationales ;
- l'association est en capacité de fournir les comptes certifiés pour les années n-1 et n-2 par un cabinet indépendant dans le cadre d'un mandat de Commissariat aux Comptes ou assimilé ;
- un rapport d'activité annuel couvrant l'ensemble des actions de l'association est établi.

## Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions, mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement, de recherche et dvpt	7 971					7 971	
Concession, brevets, logiciels & droits similaires							
Autres immobilisations incorporelles	<b>7 971</b>					<b>7 971</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales							
Installations techniques et outillage industriel							
Installations générales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 948		9 907		1 246	61 609	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	<b>52 948</b>		<b>9 907</b>		<b>1 246</b>	<b>61 609</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	8 799					8 799	
Autres titres immobilisés	4 096 915		1 314 600		1 004 658	4 406 857	
Prêts et autres immobilisations financières							
	<b>4 105 714</b>		<b>1 314 600</b>		<b>1 004 658</b>	<b>4 415 656</b>	
<b>Total général</b>	<b>4 166 633</b>		<b>1 324 507</b>		<b>1 005 904</b>	<b>4 485 236</b>	



## Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement, de recherche et dvpt				
Concession, brevets, logiciels & droits similaires	7 971			7 971
Autres immobilisations incorporelles	7 971			7 971
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 602	15 282	1 246	39 638
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	33 573	15 282	1 246	47 609

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Concession, brevets, logiciels & droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 282		
Immobilisations corporelles en cours			
	15 282		
<b>Total général</b>	<b>15 282</b>		

## Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montants début exercice	Augmentations dotations	Diminutions, reprises	Montants fin exercice
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES (I)</b>				

Provisions pour litiges				
Prov. Pour garant. Données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	13 603	62 120	13 511	62 212
Prov. pour pensions et obligations simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Prov. pour grosses réparations				
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur CP				
Autres provisions pour risques et charges	1 419			1 419
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>	<b>15 022</b>	<b>62 120</b>	<b>13 511</b>	<b>63 631</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. Financières				
Prov. sur stocks et en-cours				
Prov. sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)</b>				

<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>15 022</b>	<b>62 120</b>	<b>13 511</b>	<b>63 631</b>
---------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------



## État des échéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts Coalition PLUS Suisse et Belgique	4 140 327	1 000 726	3 139 601
Prêts Groupe Sida Genève	193 757	96 879	96 879
Autres immobilisations financières	72 774	18402	54 372
	<b>4 406 858</b>	<b>1 116 006</b>	<b>3 290 852</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Fournisseurs avances et acomptes	4 301	4 301	0
Fournisseurs membres			
Autres créances clients	355 255	355 255	0
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 669	3 669	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions à recevoir (agences publiques nationales)	3 277 880	1 717 527	1 560 354
Subvention à recevoir (agences internationales)	4 016 154	2 956 804	1 059 350
Subvention à recevoir (organisations privées)	37 180	37 180	0
Groupe et associés	364 105	364 105	0
Débiteurs/Créditeurs divers			
Autres créances (dont écarts de conversion actif)	192 558	192 558	0
	<b>8 251 103</b>	<b>5 631 399</b>	<b>2 619 704</b>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	129 798	129 798	0
<b>Total général</b>	<b>12 787 759</b>	<b>6 877 203</b>	<b>5 910 556</b>

ETAT DES DETTES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :	258 294	258 294	0	
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	718 883	718 883	0	
FNP Factures non parvenues	115 616	115 616	0	
Personnel et comptes rattachés	109 025	109 025	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	514	514	0	
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	143 983	143 983	0	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 109 299	1 109 299	0	
Autres dettes	55 857	55 857	0	
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 034 943	4 070 685	5 964 258	
<b>Total général</b>	<b>12 546 414</b>	<b>6 582 156</b>	<b>5 964 258</b>	

## Effectifs

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 – Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	6	1
Cadres	17	7
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>11</b>

### Commentaire :

Il s'agit de l'effectif en nombre de personnes au 31/12/2019.

L'effectif en équivalent temps plein est composé de 24,9 personnes (1 personne est à 0,9 ETP).

L'association ARCAD-Sida (Mali) met à disposition à 100% de son temps de travail un chargé de plaidoyer à temps complet basé à Bamako.

L'association ANSS (Burundi) met à disposition à temps complet une chargée de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basée à Bujumbura.

L'association PILS (Île Maurice) met à disposition à temps complet un chargé de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé à Port-Louis.

L'association AIDES (France) met à disposition à temps complet un chargé de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé en France.

L'association GAT (Portugal) met à disposition à temps complet un chargé de mission logistique de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé au Portugal.

L'association Coalition PLUS Afrique met à disposition à temps complet deux chargé-e-s de mission, une assistante de direction, deux responsables et un directeur.